



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dyslexie et dyspraxie

Question écrite n° 89533

Texte de la question

M. Damien Abad attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur les difficultés rencontrées par les enfants atteints de « dys » dans l'intégration de la société. Il existe véritable un manque d'information de la société en général pour une bonne intégration des enfants en situation de handicap. De plus, il existe un manque de formation des structures œuvrant dans l'insertion des personnes en situation d'handicap et un manque de formation des employeurs. Autrement dit, il existe des difficultés d'intégration dans le monde du travail. C'est pourquoi il voudrait savoir quelles mesures envisagées par le Gouvernement pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Damien Abad](#)

Circonscription : Ain (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89533

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Handicapés et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7375